



Conseil de tutelle

MAY 16 1988

UN/SA COLLECTION

Distr.

GENERALE

T/PET.10/730

12 mai 1988

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

PETITION DE Mme JOANNA SIMPSON CONCERNANT LE TERRITOIRE  
SOUS TUTELLE DES ILES DU PACIFIQUE

(Distribuée conformément au paragraphe 1 de l'article 85  
du règlement intérieur du Conseil de tutelle)

33 South Terrace  
Esh Winning  
Durham DH7 9PS  
(Royaume-Uni)

Le 5 mai 1988

Le Président du Conseil de tutelle  
de l'Organisation des Nations Unies  
New York, N. Y. 10017

Monsieur le Président,

Je vous écris pour vous exprimer ma profonde préoccupation au sujet de l'île de Belau. Je sais qu'il s'agit actuellement d'un territoire sous tutelle de l'Organisation des Nations Unies mais que les Etats-Unis souhaitent conclure avec le peuple belauan un accord de libre association et que la question sera tranchée sous peu par le Conseil de tutelle.

Je souhaite vivement que cette île demeure sous la tutelle de l'Organisation des Nations Unies pendant encore au moins cinq ans, les habitants n'ayant manifestement pas encore pris de décision nette concernant l'avenir qu'ils souhaitent. Les référendums ont été nombreux sur l'Accord de libre association mais la majorité nécessaire de 75 % en faveur de l'Accord n'a jamais été réunie. Ces référendums se sont déroulés dans une atmosphère de violence et d'intimidation et bon nombre de Belauans éprouvent un sentiment de crainte et d'isolement alors qu'ils essaient de décider, en toute indépendance, ce que devraient être leurs relations avec les Etats-Unis.

Il semble que les Etats-Unis exercent des pressions considérables sur les Belauans pour qu'ils signent l'Accord, sans leur donner la possibilité de se prévaloir des garanties prévues par la loi, ce qui laisse la porte ouverte aux abus

de pouvoir. Etant donné l'expérience d'autres îles du Pacifique, les intentions des Etats-Unis au sujet de l'île suscitent la crainte et la méfiance, et le maintien de la tutelle de l'Organisation des Nations Unies paraît la meilleure protection contre l'exploitation, militaire ou autre, par une puissance étrangère.

Donnez, je vous en prie, au peuple belauan la possibilité d'une autodétermination véritable en maintenant la tutelle de l'Organisation des Nations Unies.

Veillez agréer, etc.

(Signé) Joanna SIMPSON

-----